



NATIONS  
UNIES



Conférence diplomatique de  
plénipotentiaires des Nations Unies  
sur la création d'une Cour criminelle  
internationale

Rome, Italie  
15 juin - 17 juillet 1998

Distr.  
LIMITEE

A/CONF.183/C.1/L.45/Corr.3  
9 juillet 1998

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION PLENIERE

RECOMMANDATIONS DU COORDONNATEUR

CHAPITRE IV. COMPOSITION ET ADMINISTRATION DE LA COUR

Rectificatif

Article 43

A la fin de l'article, ajouter :

10. Supprimé.

-----

GE.98-71770 (F)

ROM.98-2632